



N° FFVL club  
03750

Compte - Rendu de la réunion du  
03 janvier 2018

**BONJOUR A TOUTES ET A TOUS !**  
*24 présents*

Prochaine  
réunion club :

**mercredi 7  
février  
20 H 30**

## Divers

Rappel de Franck sur le fonctionnement des reçus fiscaux qui sont accordés aux membres ayant participé à une activité club (Fêtes de Montaud, biplace MJC...) permettant d'être remboursé des frais engagés à cette occasion (transport notamment). Le club offre le choix entre le reçu fiscal ou un remboursement direct.

Rappel aussi sur l'aide de 40€ qui est accordée à chaque membre du club tous les 2 ans. Cela ne concerne que les activités portées par le club (stage de remise en l'air, stage Cross, SIV...). L'organisateur de l'action a le droit à l'aide de 40€ chaque année.

Rappel sur l'importance de rapidement prendre sa licence pour ne pas rater les créneaux de vols de l'hiver.

Franck demande au webmestre de réfléchir à une action sur le site web pour mieux faire apparaître les membres du bureau.

Franck rappelle que certaines docs intéressantes sont dispos sur le site de Fédé :

- Fiche pédagogiques
- Fiches de pilotages
- Livret facteurs humains
- ...

## Révision voiles

La révision se passe chez AirBulle cette année. Xavier nous fait près de 20% de remise sur le prix public.

Une présentation est prévue dans les ateliers de Xavier Beauvalais pour savoir comment se passe un contrôle.

Plus de 10 voiles sont récupérées ce soir et c'est César qui se charge d'ici la fin de semaine de la déposer à Lumbin, merci à lui. Si d'autres personnes souhaitent profiter de la révision, ils devront se débrouiller pour amener eux même les voiles à Lumbin en précisant bien qu'ils se rattachent à la révision des AeC

Pour le règlement, c'est le club qui paye pour tout le monde à AirBulle et les membres rembourseront au club

## **Vie du club**

### Accueil de Julien :

100 vols, une pause de l'activité durant 7 ans avant de reprendre cet automne. Il faut qu'il fasse valider son niveau vert afin de participer aux sorties organisées par le club.

Franck évoque la remise en l'air en mars/avril et rappelle que l'hiver est aussi une saison propice au vol notamment dans les stations. Exemple à Villard , Méaudre.... Attention avant d'y aller, il faut demander les autorisations auprès des pisteurs. Franck propose éventuellement de faire un vol de la Grave en précisant que l'atterrissage est travers pente. Appel à un volontaire pour l'organisation ;-)

Dominique fait un rappel sur les vols et ski. Il faut privilégier les premiers vols et ski. Attention ça commence maintenant. Il est possible de ne pas être présent sur l'ensemble des wk même si cela est souhaitable puisque le classement prend en compte les manches sur les 2 jours. C'est ouvert pour tous avec la licence FFVL uniquement.

Olivier